

SÉMINAIRE ANNUEL AVEC LES ORGANISMES DE PROMOTION DE L'ÉGALITÉ

LE RÔLE DES ORGANISMES DE PROMOTION DE L'ÉGALITÉ DANS LA LUTTE CONTRE LES NARRATIFS HAINEUX ET DISCRIMINATOIRES DANS LE DISCOURS PUBLIC ET NOTAMMENT POLITIQUE

Projet de note de synthèse



15-16 | octobre | 2026
Strasbourg

European Commission
against Racism and Intolerance



Commission européenne
contre le racisme et l'intolérance

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

SÉMINAIRE ANNUEL AVEC LES
ORGANISMES DE PROMOTION DE L'ÉGALITÉ

**LE RÔLE DES ORGANISMES DE
PROMOTION DE L'ÉGALITÉ DANS
LA LUTTE CONTRE LES NARRATIFS
HAINEUX ET DISCRIMINATOIRES
DANS LE DISCOURS PUBLIC ET
NOTAMMENT POLITIQUE**

Projet de note de synthèse

**15–16 octobre 2026
Strasbourg**

Commission européenne contre
le racisme et l'intolérance (ECRI)

Conseil de l'Europe

Page de couverture : image générée par IA

© Conseil de l'Europe, juin 2026

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	5
STRUCTURE DU SÉMINAIRE	7
Jour 1 – Comprendre l’instrumentalisation politique et ses répercussions	7
Jour 2 – De l’analyse à l’action	11
PERTINENCE	12
RÉSULTATS ATTENDUS	13

Introduction

Le séminaire annuel avec les organismes de promotion de l'égalité constitue une plateforme majeure pour promouvoir un dialogue structuré entre la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI), le Réseau européen des organismes de promotion de l'égalité (EQUINET) et le Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD). Il rassemble des représentantes et représentants des organismes nationaux de promotion de l'égalité issus des États membres du Conseil de l'Europe, ainsi que des partenaires européens et internationaux, des experts et des acteurs de la société civile. **Il permet d'échanger sur les nouveaux défis liés à la lutte contre le racisme, l'intolérance et les formes de discrimination qui y sont associées, ainsi que de renforcer la coopération entre les institutions chargées de la promotion de l'égalité..**

À travers les États membres du Conseil de l'Europe, le débat public est de plus en plus marqué par l'instrumentalisation politique des identités nationales, ethniques, religieuses, de genre et autres. Dans un certain nombre de contextes, les narratifs présentant certains groupes qui nous concernent comme des menaces pour l'identité nationale, la cohésion sociale ou la sécurité publique ont gagné du terrain dans les campagnes politiques, les débats parlementaires ou les discussions dans les médias. Ces narratifs visent souvent les personnes issues des communautés roms et des Gens du voyage, les personnes migrantes, issues des communautés musulmanes ou juives, ainsi que les personnes LGBTI. Dans son **rapport annuel de 2025**, l'ECRI met en évidence un phénomène croissant de banalisation des discours racistes et d'autres formes de discours de haine dans de nombreux États membres, notamment dans la sphère politique. En effet, le rapport souligne un nombre non négligeable de cas de discours de haine pendant les périodes électorales, ciblant en particulier les ressortissants étrangers, les personnes LGBTI, les personnes musulmanes, ainsi que les Roms et les Gens du voyage.

Les rapports de monitoring par pays du sixième cycle de l'ECRI, publiés ces dernières années, mettent en lumière des schémas récurrents où le discours politique contribue à la stigmatisation de certaines communautés déjà exposées à la haine et à la discrimination. Des rapports ont fait état de situations dans lesquelles des acteurs politiques associent publiquement ces communautés à la criminalité, à la dépendance à l'aide sociale ou à une incompatibilité culturelle. Dans d'autres contextes, les débats sur l'immigration ou la sécurité se sont accompagnés de discours présentant les personnes migrants ou issues de minorités religieuses comme des menaces pour nos sociétés. Selon des données officielles et des rapports de la société civile reçus par l'ECRI à travers l'Europe, l'origine ethnique ou nationale figure parmi les motifs les plus courants du discours de haine, suivie par la religion, la nationalité, l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

Le rapport annuel de l'ECRI met également en évidence une tendance spécifique et inquiétante : les personnes et les organisations qui, par leur action, s'opposent activement aux discours de haine racistes et LGBTIphobes sont elles-mêmes devenues la cible de menaces et de harcèlement ; il s'agit notamment de parlementaires, de représentantes et représentants d'organismes de promotion de l'égalité, d'acteurs de la société civile et de juges.

La lutte contre les contenus haineux en ligne est devenue un enjeu majeur dans les États membres du Conseil de l'Europe. L'utilisation massive de profils anonymes et de comptes automatisés accélère non seulement la diffusion de contenus haineux, mais nuit également à la responsabilisation. Parallèlement, l'ECRI a relevé des pratiques prometteuses liées à l'utilisation de l'intelligence artificielle et d'outils numériques pour détecter et modérer les discours de haine en ligne.

Ces évolutions s'inscrivent dans un contexte plus large marqué par une polarisation politique croissante et un recul de la démocratie sur l'ensemble du continent. Dans le cadre du Conseil de l'Europe, les réflexions sur la résilience démocratique – notamment le « **Nouveau Pacte Démocratique pour l'Europe** » – ont souligné l'importance de préserver l'égalité. Le rapport annuel de l'ECRI pour 2025 souligne que la lutte contre le discours de haine ne vise pas seulement à protéger les personnes directement visées, mais constitue également une condition fondamentale au bon fonctionnement des sociétés démocratiques.

Structure du séminaire

Le programme combine des discussions en plénière à des séances parallèles thématiques et à des échanges au sein de groupes de travail axés sur l'action, créant ainsi différents cadres propices à l'analyse des défis communs et à l'élaboration de réponses concrètes.

Le séminaire s'articule autour d'une progression thématique claire : de la compréhension du phénomène et de son impact sur les communautés concernées à l'identification d'outils concrets et d'engagements communs sur lesquels les organismes de promotion de l'égalité peuvent s'appuyer pour agir.

Jour 1 – Comprendre l'instrumentalisation politique et ses répercussions

Le premier jour du séminaire sera consacré au développement d'une compréhension commune – fondée sur des données factuelles – de la manière dont les identités nationales, ethniques, religieuses, de genre et autres peuvent être instrumentalisées politiquement à travers l'Europe, ainsi que de ses conséquences pour les communautés concernées et, plus largement, pour les institutions démocratiques.

Une première séance plénière réunira un panel d'intervenantes et d'intervenants très varié, comprenant notamment des représentantes et représentants d'organismes de promotion de l'égalité, d'institutions européennes et internationales ainsi que de la société civile, afin d'examiner les tendances actuelles en matière de narratifs ou récits politiques haineux et discriminatoires en Europe. S'appuyant sur les constatations de l'ECRI à travers les États membres du Conseil de l'Europe et sur l'expérience des organismes de promotion de l'égalité sur le terrain, la discussion examinera comment ces narratifs émergent, se propagent au sein des écosystèmes politiques et médiatiques, et interagissent avec la désinformation et la polarisation en ligne.

Plusieurs questions seront au cœur de cet échange, telles que : quelles tendances les organismes de promotion de l'égalité ont-ils observées dans le discours politique ces dernières années ? Comment ces narratifs touchent-ils les différentes communautés et nuisent-ils à leur participation à la vie publique ? Quels indicateurs d'alerte précoce peuvent aider les organismes de promotion de l'égalité à détecter ces phénomènes, à y réagir et à contribuer à

l'élaboration de réponses ? Comment ces organismes peuvent-ils contribuer à développer des contre-discours et des discours alternatifs en mettant en lumière les injustices historiques ?

Les participantes et participants prendront ensuite part à des séances parallèles, chacune étant consacrée à un groupe spécifique qui nous concernent et considéré comme étant particulièrement exposé aux narratifs politiques haineux ou discriminatoires.

Au cours des cinq séances parallèles, les organismes de promotion de l'égalité seront invités non seulement à animer chaque séance, en s'appuyant sur leur expertise institutionnelle et leur contexte national, mais aussi à partager activement leurs propres expériences, qu'il s'agisse d'approches qui se sont avérées efficaces ou de celles qui n'ont pas répondu aux attentes. Une réflexion honnête, tant sur les réussites que sur les limites, est essentielle pour parvenir à une compréhension commune et réaliste de ce que les organismes de promotion de l'égalité peuvent accomplir face aux narratifs politiques haineux et autres récits discriminatoires.

Ces séances permettront également de créer des espaces de dialogue avec les personnes qui sont les premières concernées. En effet, les victimes de discours de haine et de discrimination seront invitées à faire part de leurs expériences personnelles, notamment de la manière dont les organismes de promotion de l'égalité ont réagi – ou auraient pu réagir plus efficacement – dans leur cas particulier. Différents moments seront consacrés à des échanges ouverts, à l'apprentissage entre pairs et au réseautage informel.

La première séance parallèle portera sur les narratifs politiques anti-Roms. Les travaux de suivi menés par l'ECRI et le CERD mettent régulièrement en évidence les discriminations persistantes à l'égard des communautés roms à travers l'Europe, notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, du logement et de l'emploi. Ces discriminations sont aggravées par des stéréotypes négatifs présents dans le discours public. Cette séance examinera comment les rhétoriques politiques façonnent un contexte propice à l'émergence de la haine et de la discrimination, quel rôle les organismes de promotion de l'égalité peuvent jouer pour lutter contre les stéréotypes profondément ancrés, et comment ils peuvent collaborer efficacement avec les autorités locales et nationales pour contrer ces narratifs.

La deuxième séance parallèle portera sur l'antisémitisme dans le discours public et notamment politique. Les rapports de suivi de l'ECRI mettent en évidence la persistance de théories du complot, de stéréotypes antisémites et de déformations de l'Holocauste dans un certain nombre d'États membres du Conseil de l'Europe, où le discours de haine antisémite atteint toujours des niveaux très élevés. Cette séance examinera la manière dont la rhétorique antisémite se manifeste dans le discours politique contemporain, les défis spécifiques liés à la lutte contre ce phénomène dans un environnement médiatique polarisé, ainsi que les outils dont les organismes de promotion de l'égalité disposent pour soutenir les communautés juives et favoriser la mise en place de réponses efficaces au niveau national.

La troisième séance parallèle portera sur la haine antimusulmane dans le discours public et notamment politique. Plusieurs rapports de l'ECRI soulignent la persistance d'une rhétorique visant les personnes musulmanes dans les débats sur l'immigration, la sécurité et l'identité nationale, les communautés musulmanes étant souvent présentées comme étant incompatibles avec les valeurs européennes ou nationales, ou comme une menace pour la cohésion sociale. Cette séance abordera les différentes formes que prend ce type de discours, les défis spécifiques qui se posent lorsque des narratifs haineux ou discriminatoires apparaissent dans des débats sur la sécurité ou la politique étrangère, ainsi que les stratégies qui se sont avérées efficaces pour soutenir les communautés musulmanes et lutter contre les narratifs antimusulmans dans la sphère publique.

La quatrième séance parallèle sera consacrée aux campagnes politiques ciblant les personnes LGBTI. Les travaux de suivi menés par l'ECRI ont mis en évidence des situations dans lesquelles les débats publics présentent l'égalité des personnes LGBTI comme étant incompatible avec les traditions nationales ou préjudiciable pour les enfants, ainsi que d'autres situations dans lesquelles les propositions législatives relatives à la reconnaissance du genre s'accompagnent d'une rhétorique à caractère hostile. Cette séance examinera l'impact de ces narratifs sur les droits humains et la sécurité des personnes LGBTI, les moyens d'action dont disposent les organismes de promotion de l'égalité, ainsi que la manière dont ceux-ci peuvent participer de manière constructive aux débats publics plus larges sur l'égalité et la non-discrimination sans se laisser entraîner dans des controverses de nature politique.

La cinquième séance parallèle portera sur les narratifs haineux ou discriminatoires visant les personnes migrantes et les personnes issues de l'immigration. Les travaux de suivi menés par l'ECRI et le CERD ont mis en évidence comment le discours xénophobe est devenu plus répandu dans un certain nombre d'États membres, ce type de discours se confondant parfois avec le racisme à l'égard des personnes d'ascendance africaine et avec une approche sécuritaire de la migration. Cette séance examinera comment les narratifs politiques et autres qui présentent les personnes migrantes comme une menace pour la sécurité publique, les systèmes de protection sociale ou l'identité culturelle portent atteinte aux droits et à l'inclusion des communautés de migrants. Elle étudiera également le rôle que les organismes de promotion de l'égalité peuvent jouer pour contrer ces narratifs et veiller à ce que les débats sur les questions migratoires restent ancrés dans les normes pertinentes en matière de droits humains.

Jour 2 – De l'analyse à l'action

La seconde journée du séminaire a pour objectif de traduire l'analyse menée lors de la première journée en mesures concrètes et en engagements communs, en s'appuyant sur l'expérience opérationnelle des organismes de promotion de l'égalité à travers l'Europe, ainsi que sur l'expertise issue de leur travail collaboratif en réseau.

La journée débutera par un bref récapitulatif en séance plénière, au cours duquel les rapporteurs de chacune des séances parallèles présenteront les principales observations et conclusions de la première journée, assurant ainsi la continuité et préparant le terrain pour les travaux pratiques à venir.

Une séance de fond, élaborée et animée par EQUINET, offrira ensuite aux organismes de promotion de l'égalité un espace axé sur les solutions, leur permettant de réfléchir aux outils pratiques et aux réponses institutionnelles dont ils disposent dans le cadre de leurs missions. Cet échange portera notamment sur les questions suivantes : quand et comment les organismes de promotion de l'égalité doivent-ils intervenir publiquement face aux rhétoriques haineuses ou discriminatoires ? Quelles formes de collaboration avec d'autres institutions, les acteurs de la société civile et les médias peuvent-elles renforcer leur efficacité ? Et quel rôle peuvent-ils jouer dans la promotion d'un discours public et notamment politique plus inclusif et fondé sur les droits ? La séance sera suivie d'un moment dédié au réseautage, permettant aux participantes et participants d'échanger de manière informelle, de poursuivre les discussions précédentes et de renforcer les relations bilatérales et multilatérales qui constituent le fondement d'une coopération efficace entre les organismes de promotion de l'égalité.

S'appuyant sur les échanges de la première journée et les discussions pratiques animées par EQUINET, la seconde journée sera également l'occasion de se demander si les observations qui émergent du séminaire soulignent la nécessité d'une action coordonnée entre les organismes de promotion de l'égalité. Elle offrira également aux participantes et participants un cadre dédié et informel leur permettant d'explorer les domaines de convergence potentiels, d'examiner l'opportunité d'une réponse commune et de discuter de la manière dont une telle action pourrait être mise en œuvre après le séminaire.

Pertinence

Les rapports de suivi par pays de l'ECRI soulignent constamment le rôle du discours politique dans le façonnement des attitudes sociétales à l'égard des groupes relevant de nos mandats, ainsi que dans l'évolution des formes de racisme, d'intolérance et de discriminations qui y sont liées. Dans le cadre du sixième cycle de monitoring de l'ECRI, plusieurs rapports par pays ont mis en évidence des situations dans lesquelles des narratifs haineux ou discriminatoires tenus lors de débats politiques et dans les médias ont contribué à créer un climat hostile à l'égard de différentes communautés, notamment les personnes roms, migrantes, musulmanes, juives et LGBTI. Ce séminaire s'appuie sur les travaux menés respectivement par l'ECRI, EQUINET et le CERD en matière de promotion de l'égalité et de lutte contre la haine et la discrimination.

Les travaux de monitoring menés par l'**ECRI** fournissent une évaluation exhaustive du racisme et de l'intolérance, ainsi que des discriminations qui y sont liées, qui se manifestent dans les États membres du Conseil de l'Europe, et comprennent une série de recommandations visant à renforcer les organismes de promotion de l'égalité et à lutter contre les discours de haine ainsi que le discours public et notamment politique de nature discriminatoire.

EQUINET contribue à soutenir la coopération et les échanges entre les organismes de promotion de l'égalité à travers l'Europe, à promouvoir les normes institutionnelles et à renforcer les capacités opérationnelles de ces organismes dans des domaines tels que l'accompagnement des victimes, le contentieux stratégique et le suivi des tendances en matière de discrimination.

Le **CERD**, par l'intermédiaire de son suivi de la mise en œuvre de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, fournit un cadre mondial pour lutter contre la discrimination raciale et offre aux États des orientations faisant autorité en matière de lutte contre les discours de haine et la discrimination structurelle, notamment en préconisant l'accès à des recours efficaces.

Résultats attendus

Le séminaire devrait permettre de mieux **comprendre les défis posés par des formes d'instrumentalisation politique des identités nationales, ethniques, religieuses, de genre et autres, et de renforcer la capacité des organismes de promotion de l'égalité à y répondre efficacement.**

Concrètement, le séminaire a pour objectif :

- ▶ de mieux faire comprendre aux participantes et participants comment le discours public et notamment politique peuvent influencer les schémas associés au racisme, à l'intolérance et aux discriminations qui y sont liées ;
- ▶ d'examiner les tendances communes qui touchent les différentes communautés qui nous concernent, tant dans les États membres du Conseil de l'Europe qu'au-delà ;
- ▶ de faciliter l'échange des bonnes pratiques entre les organismes de promotion l'égalité en matière de surveillance des narratifs haineux ou discriminatoires et de lutte contre ces phénomènes ;
- ▶ de renforcer les outils opérationnels permettant de détecter les discours politiques haineux ou discriminatoires et de les contrer, ainsi que de contribuer à l'élaboration de contre-discours et de discours alternatifs, notamment en mettant en lumière les injustices historiques ;
- ▶ d'améliorer les méthodes d'accompagnement des victimes et le signalement des cas de haine ou de discrimination liés au discours politique ;
- ▶ de renforcer le rôle préventif des organismes de promotion de l'égalité dans la lutte contre les tendances émergentes en matière de discrimination, et
- ▶ d'explorer les possibilités d'une action coordonnée entre les organismes de promotion de l'égalité à la suite du séminaire.

La Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) est une instance unique de suivi dans le domaine des droits humains, spécialisée dans les questions de lutte contre le racisme et la discrimination fondée sur des motifs tels que la « race », l'origine ethnique ou nationale, la couleur, la nationalité, la religion, la langue, l'orientation sexuelle, l'identité de genre et les caractéristiques sexuelles.

L'ECRI a été créée en 1993 par le premier Sommet des chefs d'État et de gouvernement des États membres du Conseil de l'Europe et est devenue opérationnelle en 1994.

L'ECRI se compose de 46 membres désignés sur des critères d'indépendance, d'impartialité, d'autorité morale et d'expertise reconnue dans le traitement des questions relatives au racisme, à l'intolérance et aux discriminations qui y sont associées. Chaque État membre du Conseil de l'Europe désigne une personne pour siéger au sein de l'ECRI.

Secrétariat de l'ECRI
Service de l'anti-discrimination et de l'inclusion
Direction générale de la démocratie et de la dignité humaine
Conseil de l'Europe
F – 67075 Strasbourg Cedex
Tel. : +33 (0) 3 90 21 46 62
E-mail : ecri@coe.int

Suivez nous :



www.coe.int/ecri

FRA

www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits humains du continent. Il comprend 46 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont ratifié la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits humains, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE